Bilan de compétences
Approfondissement

Mise à jour : novembre 2026

21 heures
En présentiel ou en distanciel

2 050 € nets de TVA
Délai d'accès : 15 jours

Objectifs

Construire un projet adapté à vos compétences, aspirations et contraintes. Les 3 heures supplémentaires permettent de comparer les pistes professionnelles et d'approfondir leur faisabilité ainsi que le plan d'action.

Modalités et financements

En présentiel, à distance ou en format mixte selon l'offre choisie.
Financements possibles : Compte Personnel de Formation ; OPCO / Plan de développement des compétences ; PSE / Cellule reclassement ; financement personnel.

Méthodes mobilisées

Accompagnement par un ou une psychologue du travail ; entretiens individuels, en présentiel ou en visioconférence ; passation de tests psychotechniques ; questionnaires autoréflexifs.

Modalités d'évaluation

L'atteinte des objectifs définis avec le bénéficiaire est appréciée tout au long du bilan, notamment lors du bilan intermédiaire et de la phase de conclusion. La validation du projet professionnel, la construction du plan d'action et la synthèse finale permettent d'apprécier l'atteinte des objectifs du bilan.

Lieux et accessibilité

Lieux d'accueil : Seclin, Capinghem, Villeneuve d'Ascq, Tourcoing, Lille et Marcq-en-Barœul.
Adresses : www.avenirtrajectoire.fr.
Adaptations étudiées selon les besoins. Documents adaptés et accès au lieu à vérifier lors de la prise de contact.

Contact : Mathieu WILLEMS · 06.87.28.13.42
contact@avenirtrajectoire.fr

Votre parcours

21 heures · 18 heures de socle et 3 heures d’approfondissement.

01 Phase préliminaire

Analyser votre demande, vos besoins et vos objectifs. Définir le format et les modalités du bilan. Repérer les questions à approfondir : choix entre plusieurs pistes, compétences transférables ou conditions de réalisation du projet.

02 Phase d’investigation

Explorer votre parcours, vos compétences, votre personnalité et vos motivations. Les outils sont choisis selon les besoins : Motiva, NEO PI-3 et Photolangage®. Étudier les pistes professionnelles, les perspectives d’emploi et les alternatives au regard de vos priorités et de votre équilibre de vie.

Approfondissement des choix · + 1 h 30

Comparer les pistes avec le psychologue du travail à partir de critères définis ensemble : atouts, contraintes, compétences transférables et motivations. Hiérarchiser les options et préciser les informations restant à rechercher.

03 Phase de conclusions

S’approprier les résultats, identifier les conditions et moyens de réalisation du projet et définir les prochaines étapes. Une synthèse écrite et confidentielle et un plan d’action sont remis ; la possibilité d’un entretien de suivi est abordée.

Faisabilité et plan d’action · + 1 h 30

Examiner les prérequis, les écarts avec vos acquis et les besoins de formation, de certification ou d’expérience. Prioriser les démarches et les échéances, prévoir les vérifications complémentaires et les possibilités de réajustement.

Résultats attendus

Une comparaison argumentée des pistes, un projet ou des alternatives dont la faisabilité a été examinée, et un plan d’action priorisé précisant les moyens à mobiliser et les points restant à vérifier.

Cadre et engagements

Trois phases communes à toutes les formules de bilan de compétences.

01 Phase préliminaire

Analyser votre demande et vos besoins ; choisir le format correspondant à votre situation ; convenir ensemble des modalités de déroulement.

02 Phase d'investigation

Construire votre projet professionnel et en vérifier la pertinence, ou élaborer une ou plusieurs alternatives.

03 Phase de conclusions

Au cours d'entretiens personnalisés, vous approprier les résultats, identifier les conditions et les moyens de réalisation du projet, puis définir ses modalités et étapes, en abordant la possibilité d'un entretien de suivi.

Organisation du parcours

Le programme de 21 heures reprend le socle de 18 heures, complété par 1 h 30 en investigation et 1 h 30 en conclusions. La répartition est adaptée à vos besoins dans la limite de la durée prévue.

Consentement et confidentialité

Le bilan repose sur votre consentement. Vous êtes destinataire des résultats détaillés et de la synthèse ; leur communication à un tiers nécessite votre accord. Les intervenants sont soumis au secret professionnel.

Conservation des documents

Les documents de travail sont détruits à la fin du bilan, sous réserve des exceptions prévues par l'article R. 6313-7 : conservation pendant trois ans de la synthèse dans le cas prévu par la loi et des documents nécessaires au suivi avec votre accord écrit.

Responsabilité du prestataire

Le bilan est conduit par un prestataire extérieur à l'entreprise, avec une organisation dédiée à cette activité. Une sous-traitance peut être mise en place dans le respect des règles applicables ; pour le CPF, elle est encadrée par contrat et reste sous la responsabilité du prestataire donneur d'ordre.

Références : Code du travail, L. 6313-4, R. 6313-4 à R. 6313-8 ; pour la sous-traitance CPF, L. 6323-9-2 et R. 6333-6-2 à R. 6333-6-4. Vérification : 4 novembre 2026.

Financement et accueil

Les informations pratiques pour organiser votre accompagnement.

Financement CPF · repères 2026

Tarif : **2 050 € nets de TVA**. Les droits CPF issus de l'alimentation annuelle sont mobilisables dans la limite de **1 600 €** pour un bilan de compétences. Le montant utilisable dépend de vos droits disponibles ; des cofinancements peuvent compléter le financement.

Condition des cinq dernières années

Pour mobiliser votre CPF, vous ne devez pas avoir bénéficié d'un bilan de compétences financé par un organisme public ou privé au cours des cinq dernières années.

Participation et reste à payer

La participation obligatoire est de **150 € en 2026**, sauf exonération. Elle est incluse dans le reste à payer et ne s'y ajoute pas. Le montant exact et l'éligibilité sont confirmés sur Mon Compte Formation lors de l'inscription. Seules les heures accompagnées sont finançables par le CPF ; le travail personnel autonome n'est pas pris en charge.

Les règles et montants applicables sont ceux en vigueur lors de l'inscription. Autres financements possibles selon votre situation : employeur, OPCO, PSE ou financement personnel.

Nos lieux d'accueil

Villeneuve-d'Ascq · Newton Offices · 2 rue Héraclès, 59650 Villeneuve-d'Ascq

Tourcoing · Mercure · 445 boulevard Gambetta, 59200 Tourcoing

Seclin · Bouvry · 40 rue Roger Bouvry, 59113 Seclin

Marcq-en-Barœul · Newton · 1001 avenue de la République, 59700 Marcq-en-Barœul

Lille · Solférino · 229 rue Solférino, 59000 Lille

Capinghem · Poincaré · Adresse exacte communiquée lors de la prise de rendez-vous

Le lieu, la modalité et les aménagements nécessaires sont confirmés lors de la prise de contact. Informations : www.avenirtrajectoire.fr.

Disponibilités et contact

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 20 h ; le samedi de 9 h 30 à 12 h 30.
Mathieu WILLEMS · 06.87.28.13.42 · contact@avenirtrajectoire.fr

Sources : Mon Compte Formation, « Tout savoir sur le bilan de compétences » et « Participation financière obligatoire » ; ministère du Travail, FAQ sous-traitance CPF. Consultées le 4 novembre 2026.